



COURS PI

☆ *L'école sur-mesure* ☆

de la Maternelle au Bac, Établissement d'enseignement
privé à distance, déclaré auprès du Rectorat de Paris

**Première - Module 2 - La France et l'Europe des débuts
de la III^{ème} République à la Première Guerre Mondiale**

Histoire-Géographie

v.5.1



- Guide de méthodologie**
pour appréhender notre pédagogie
- Leçons détaillées**
pour apprendre les notions en jeu
- Exemples et illustrations**
pour comprendre par soi-même
- Prolongement numérique**
pour être acteur et aller + loin
- Exercices d'application**
pour s'entraîner encore et encore
- Corrigés des exercices**
pour vérifier ses acquis

www.cours-pi.com

Paris & Montpellier



EN ROUTE VERS LE BACCALAURÉAT

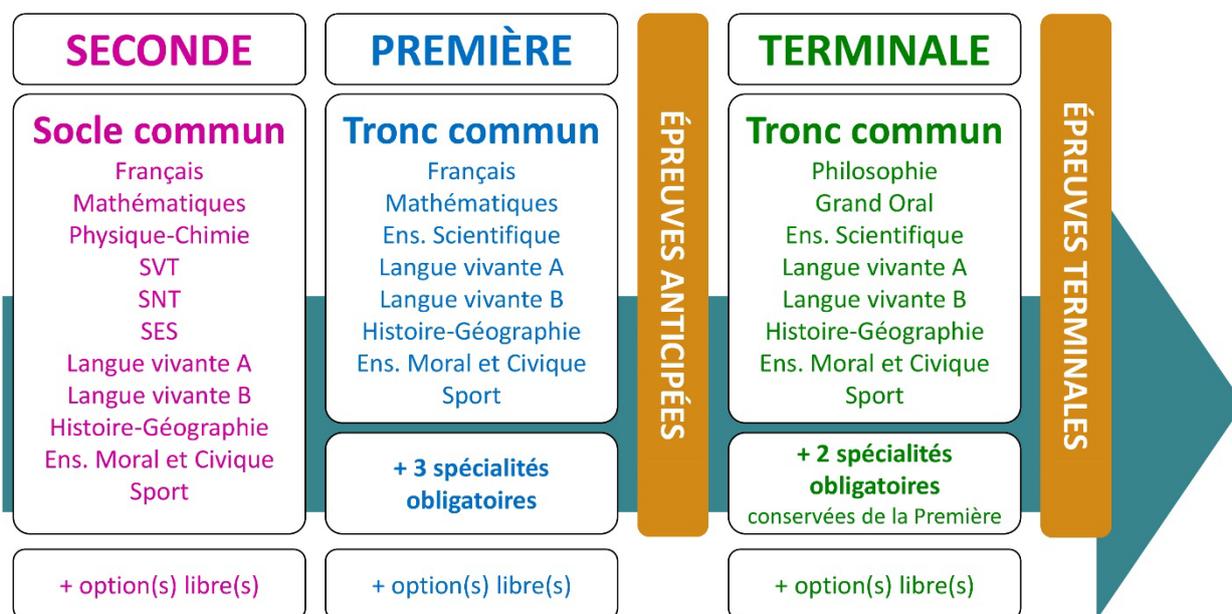
Comme vous le savez, la **réforme du Baccalauréat** est entrée en vigueur progressivement jusqu'à l'année 2021, date de délivrance des premiers diplômes de la nouvelle formule.

Dans le cadre de ce nouveau Baccalauréat, **notre Etablissement**, toujours attentif aux conséquences des réformes pour les élèves, s'est emparé de la question avec force **énergie** et **conviction** pendant plusieurs mois, animé par le souci constant de la réussite de nos lycéens dans leurs apprentissages d'une part, et par la **pérennité** de leur parcours d'autre part. Notre Etablissement a questionné la réforme, mobilisé l'ensemble de son atelier pédagogique, et déployé tout **son savoir-faire** afin de vous proposer un enseignement tourné continuellement vers **l'excellence**, ainsi qu'une scolarité tournée vers la **réussite**.

- Les **Cours Pi** s'engagent pour faire du parcours de chacun de ses élèves un **tremplin vers l'avenir**.
- Les **Cours Pi** s'engagent pour ne pas faire de ce nouveau Bac un diplôme au rabais.
- Les **Cours Pi** vous offrent **écoute** et **conseil** pour coconstruire une **scolarité sur-mesure**.

LE BAC DANS LES GRANDES LIGNES

Ce nouveau Lycée, c'est un enseignement à la carte organisé à partir d'un large tronc commun en classe de Seconde et évoluant vers un parcours des plus spécialisés année après année.



CE QUI A CHANGÉ

- Il n'y a plus de séries à proprement parler.
- Les élèves choisissent des spécialités : trois disciplines en classe de Première ; puis n'en conservent que deux en Terminale.
- Une nouvelle épreuve en fin de Terminale : le Grand Oral.
- Pour les lycéens en présentiel l'examen est un mix de contrôle continu et d'examen final laissant envisager un diplôme à plusieurs vitesses.
- Pour nos élèves, qui passeront les épreuves sur table, le Baccalauréat conserve sa valeur.

CE QUI N'A PAS CHANGÉ

- Le Bac reste un examen accessible aux candidats libres avec examen final.
- Le système actuel de mentions est maintenu.
- Les épreuves anticipées de français, écrit et oral, tout comme celle de spécialité abandonnée se dérouleront comme aujourd'hui en fin de Première.



A l'occasion de la réforme du Lycée, nos manuels ont été retravaillés dans notre atelier pédagogique pour un accompagnement optimal à la compréhension. Sur la base des programmes officiels, nous avons choisi de créer de nombreuses rubriques :

- **Suggestions de lecture** pour s'ouvrir à la découverte de livres de choix sur la matière ou le sujet
- **L'essentiel** pour souligner les points de cours à mémoriser au cours de l'année
- **Pour aller plus loin** pour visionner des sites ou des documentaires ludiques de qualité
- Et enfin... la rubrique **Les Clés du Bac by Cours Pi** qui vise à vous donner, et ce dès la seconde, toutes les cartes pour réussir votre examen : notions essentielles, méthodologie pas à pas, exercices types et fiches étape de résolution !

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE PREMIÈRE

Module 2 – La France et l'Europe des débuts de la III^{ème} République à la Première Guerre Mondiale



Anne GOUEZIN

« L'empathie, l'écoute, la patience et la bienveillance sont pour moi parmi les qualités principales de l'enseignant. » Professeure agrégée d'Histoire-Géographie formée en communication non-violente, écrivain public passionnée par les mots, les livres et les gens, Anne Gouezin vous entraînera ici avec passion à la découverte de l'Histoire-Géographie, au travers d'un module qu'elle a pensé comme un voyage documentaire.

PRÉSENTATION

Ce **cours** est divisé en chapitres, chacun comprenant :

- Le **cours**, conforme aux programmes de l'Education Nationale
- Des **exercices d'application et d'entraînement**
- Les **corrigés** de ces exercices
- Des **devoirs** soumis à correction (et **se trouvant hors manuel**). Votre professeur vous renverra le corrigé-type de chaque devoir après correction de ce dernier.

Pour une manipulation plus facile, les corrigés-types des exercices d'application et d'entraînement sont regroupés en fin de manuel.

CONSEILS À L'ÉLÈVE

Vous disposez d'un support de Cours complet : **prenez le temps** de bien le lire, de le comprendre mais surtout de l'**assimiler**. Vous disposez pour cela d'exemples donnés dans le cours et d'exercices types corrigés. Vous pouvez rester un peu plus longtemps sur une unité mais travaillez régulièrement.

LES DEVOIRS

Les devoirs constituent le moyen d'évaluer l'acquisition de **vos savoirs** (« Ai-je assimilé les notions correspondantes ? ») et de **vos savoir-faire** (« Est-ce que je sais expliquer, justifier, conclure ? »).

Placés à des endroits clés des apprentissages, ils permettent la vérification de la bonne assimilation des enseignements.

Aux *Cours Pi*, vous serez accompagnés par un **professeur selon chaque matière** tout au long de votre année d'étude. Référez-vous à votre « Carnet de Route » pour l'identifier et découvrir son parcours.

Avant de vous lancer dans un devoir, assurez-vous d'avoir **bien compris les consignes**.

Si vous repérez des difficultés lors de sa réalisation, n'hésitez pas à le mettre de côté et à revenir sur les leçons posant problème. **Le devoir n'est pas un examen**, il a pour objectif de s'assurer que, même quelques jours ou semaines après son étude, une notion est toujours comprise.

Aux Cours Pi, chaque élève travaille à son rythme, parce que chaque élève est différent et que ce mode d'enseignement permet le « sur-mesure ».

Nous vous engageons à respecter le moment indiqué pour faire les devoirs. Vous les identifierez par le bandeau suivant :



Vous pouvez maintenant
faire et envoyer le **devoir n°1**



Il est **important de tenir compte des remarques, appréciations et conseils du professeur-correcteur**. Pour cela, il est **très important d'envoyer les devoirs au fur et à mesure** et non groupés. **C'est ainsi que vous progresserez !**

Donc, dès qu'un devoir est rédigé, envoyez-le aux *Cours Pi* par le biais que vous avez choisi :

- 1) Par **soumission en ligne** via votre espace personnel sur **PoulPi**, pour un envoi **gratuit, sécurisé** et plus **rapide**.
- 2) Par **voie postale** à *Cours Pi*, 9 rue Rebuffy, 34 000 Montpellier
*Vous prendrez alors soin de joindre une **grande enveloppe libellée à vos nom et adresse**, et **affranchie au tarif en vigueur** pour qu'il vous soit retourné par votre professeur*

N.B. : *quel que soit le mode d'envoi choisi, vous veillerez à **toujours joindre l'énoncé du devoir** ; plusieurs énoncés étant disponibles pour le même devoir.*

N.B. : *si vous avez opté pour un envoi par voie postale et que vous avez à disposition un scanner, nous vous engageons à conserver une copie numérique du devoir envoyé. Les pertes de courrier par la Poste française sont très rares, mais sont toujours source de grand mécontentement pour l'élève voulant constater les fruits de son travail.*

VOTRE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Professeur des écoles, professeur de français, professeur de maths, professeur de langues : notre Direction Pédagogique est constituée de spécialistes capables de dissiper toute incompréhension.

Au-delà de cet accompagnement ponctuel, notre Etablissement a positionné ses Responsables pédagogiques comme des « super profs » capables de co-construire avec vous une scolarité sur-mesure.

En somme, le Responsable pédagogique est votre premier point de contact identifié, à même de vous guider et de répondre à vos différents questionnements.

Votre Responsable pédagogique est la personne en charge du suivi de la scolarité des élèves.

Il est tout naturellement votre premier référent : une question, un doute, une incompréhension ? Votre Responsable pédagogique est là pour vous écouter et vous orienter. Autant que nécessaire et sans aucun surcoût.

QUAND
PUIS-JE
LE
JOINDRE ?

Du **lundi** au **vendredi** : horaires disponibles sur votre carnet de route et sur PoulPi.

QUEL
EST
SON
RÔLE ?

Orienter les parents et les élèves.

Proposer la mise en place d'un accompagnement individualisé de l'élève.

Faire évoluer les outils pédagogiques.

Encadrer et **coordonner** les différents professeurs.

VOS PROFESSEURS CORRECTEURS

Notre Etablissement a choisi de s'entourer de professeurs diplômés et expérimentés, parce qu'eux seuls ont une parfaite connaissance de ce qu'est un élève et parce qu'eux seuls maîtrisent les attendus de leur discipline. En lien direct avec votre Responsable pédagogique, ils prendront en compte les spécificités de l'élève dans leur correction. Volontairement bienveillants, leur correction sera néanmoins juste, pour mieux progresser.

QUAND
PUIS-JE
LE
JOINDRE ?

Une question sur sa correction ?

- faites un mail ou téléphonez à votre correcteur et demandez-lui d'être recontacté en lui laissant **un message avec votre nom, celui de votre enfant et votre numéro.**
- autrement pour une réponse en temps réel, appelez votre Responsable pédagogique.

LE BUREAU DE LA SCOLARITÉ

Placé sous la direction d'Elena COZZANI, le Bureau de la Scolarité vous orientera et vous guidera dans vos démarches administratives. En connaissance parfaite du fonctionnement de l'Etablissement, ces référents administratifs sauront solutionner vos problématiques et, au besoin, vous rediriger vers le bon interlocuteur.

QUAND
PUIS-JE
LE
JOINDRE ?

Du **lundi** au **vendredi** : horaires disponibles sur votre carnet de route et sur PoulPi.
04.67.34.03.00
scolarite@cours-pi.com



LE SOMMAIRE

Histoire-Géographie - Module 2 - La France et l'Europe des débuts de la III^{ème} République
à la Première Guerre Mondiale

Bienvenue en Première	1
Introduction au module	2

CHAPITRE 1. La mise en œuvre du projet républicain..... 3

OBJECTIFS

- Connaître les principaux événements et acteurs de la Commune de Paris.
- Connaître les grandes lois républicaines des années 1880.
- Comprendre les enjeux et les enseignements de l'affaire Dreyfus.
- Comprendre les enjeux de la loi de séparation de l'Église et de l'État.
- Comprendre comment la République et ses valeurs se consolident entre 1870 et 1914.

COMPÉTENCES VISÉES

Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques.
Identifier et expliciter les dates et les acteurs des grands événements.
Mettre une figure en perspective.
Employer le lexique acquis en histoire à bon escient.
Savoir lire et comprendre un texte, une carte.
Procéder à l'analyse critique d'un document.

Première approche	4
1. La difficile mise en œuvre du projet républicain (1870-1875)	6
2. L'enracinement de la culture républicaine dans les décennies 1880-1890	14
3. La République en crise	20
4. Séparer la religion et l'Etat (PPO)	23
L'essentiel	25
Exercices	27
Les Clés du Bac : faire un plan pour répondre à la question problématisée	29

CHAPITRE 2. Permanences et mutations de la société française..... 35

OBJECTIFS

- Connaître les caractéristiques de la deuxième Révolution industrielle.
- Comprendre les effets de la poursuite de l'industrialisation sur la société française.
- Connaître les débuts du mouvement féministe.

COMPÉTENCES VISÉES

Identifier et nommer les périodes historiques.
Identifier les contraintes et les ressources d'un contexte historique.
Employer le lexique acquis en histoire à bon escient.
Savoir lire et comprendre différents documents.
Croiser les informations extraites de différents documents.

1. La poursuite de l'industrialisation	36
2. Le monde rural	41
3. La société française	42

L'essentiel	53
Exercices	55
Les Clés du Bac : faire un plan pour répondre à la question problématisée.....	57

CHAPITRE 3. Métropole et colonies 61

OBJECTIFS

- Localiser et décrire les possessions coloniales françaises.
- Connaître le déroulement de la crise de Fachoda et ses répercussions en France.
- Comprendre les motivations des colonisateurs et les résistances qui leur sont opposées, en métropole et dans les colonies.
- Expliquer comment la domination coloniale transforme les colonies et pèse sur les populations locales.

COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre un événement en perspective.
- Utiliser une approche historique pour mener une analyse.
- Employer le lexique acquis en histoire à bon escient.
- Savoir lire et comprendre un texte, une carte.
- Procéder à l'analyse critique d'un document.

Première approche	62
1. La construction de l'empire colonial français.....	63
2. L'administration et l'aménagement	73
3. Saïgon, un exemple de ville coloniale	77
L'essentiel	79
Exercices	82
Les Clés du Bac : rédiger l'introduction et la conclusion.....	85

CHAPITRE 4. Un embrasement mondial et ses conséquences 91

OBJECTIFS

- Connaître les grandes phases du conflit.
- Comprendre l'échec de la guerre de mouvement.
- Comprendre comment le conflit prend une dimension mondiale.
- Connaître le déroulement de grandes batailles : Tannenberg, la Marne, les Dardanelles, la Somme.

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier et expliciter les dates et acteurs clés des grands événements.
- Nommer et localiser les repères géographiques.
- Mettre un événement en perspective.
- Identifier les contraintes et les ressources d'un événement.
- Savoir lire et comprendre un texte, une carte.

Première approche	92
1. Les origines de la guerre.....	93
2. Les grandes batailles de l'été 1914 et l'échec de la guerre de mouvement.....	95
3. La guerre de position : 1915-1917.....	99
4. L'issue du conflit.....	108
L'essentiel	111
Exercices	113
Les Clés du Bac : argumenter	114

CHAPITRE 5. Les sociétés en guerre..... 119

OBJECTIFS

- Comprendre comment l'État mobilise la population, l'économie, l'industrie et la science pour soutenir l'effort de guerre.
- Comprendre l'impact de la guerre sur les populations civiles.
- Connaître les caractéristiques du génocide arménien.

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier et expliciter les continuités et ruptures chronologiques.
- Mettre une figure en perspective.
- Employer les contraintes et les ressources d'un contexte historique.
- S'approprier un questionnement historique.
- Procéder à l'analyse critique d'un document.

Première approche	120
1. L'économie, l'industrie et la science au service de la guerre	121
2. Les civils, acteurs de la guerre	128
3. Les civils, victimes de la guerre.....	133
L'essentiel	138
Exercices.....	140
Les Clés du Bac : extraire des idées d'un document.....	143

CHAPITRE 6. Sortir de la guerre 149

OBJECTIFS

- Connaître le bilan humain et matériel de la guerre.
- Comprendre les enjeux internationaux de sortie de guerre et leurs conséquences : grands traités, création de la SDN, bouleversements territoriaux.
- Comprendre les enjeux mémoriels.
- Connaître les grandes caractéristiques de la guerre civile en Russie.

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les contraintes et les ressources d'un contexte historique.
- Nommer et localiser les principaux phénomènes étudiés.
- Savoir lire et comprendre des documents.
- Procéder à l'analyse critique d'un document.
- S'approprier un questionnement historique.

Première approche	150
1. Faire la paix, terminer la guerre	152
2. Reconstruire.....	160
3. La guerre civile en Russie : 7 nov. 1917 – 25 oct. 1922	167
L'essentiel	168
Exercices.....	169
Les Clés du Bac : astuces pour trouver une accroche	174

CORRIGÉS 177



ESSAIS ET ROMANS SUR L'HISTOIRE

- **Victor Hugo vient de mourir** *Judith Perrignon*
- **Assassins !** *Jean-Paul Delfino*
- **J'accuse !** *Emile Zola*
- **Marie Curie : portrait d'une femme engagée 1914-1918** *Marie-Noëlle Himbert*
- **Clémenceau** *Michel Winock*

ATLAS

- **Atlas de la France au XIX^{ème} siècle** *Aurélia Dusserre et Arnaud-Dominique Houte*
- **Atlas De La Première Guerre Mondiale - 1914-1918** *Yves Buffetaut*
- **Atlas historique de la François-Xavier Nérard et Marie-Pierre Rey**

BANDES-DESSINÉES

- **Le Cri du peuple (4 tomes)** *Jacques Tardi et Jean Vautrin*
- **Les damnés de la Commune (3 tomes)** *Raphaël Meyssan*
- **Foumies la rouge** *Alex W. Inker*
- **Ils ont fait l'Histoire : Jaurès** *Macutay, Voulyzé et Morvan*

FILMS

- **L'affaire Dreyfus** *Yves Boisset*
- **J'accuse** *Roman Polanski*
- **Rosa Luxemburg** *Margarethe Von Trotta*
- **La vie et rien d'autre, à la recherche du soldat inconnu** *Bertrand Tavernier*
- **Jaurès** *Vincent Dieutre*
- **La Grande Illusion** *Jean Renoir*
- **Les sentiers de la gloire** *Stanley Kubrick*
- **La chambre des officiers** *François Dupeyron*
- **Capitaine Conan** *Bertrand Tavernier*
- **La vie et rien d'autre** *Bertrand Tavernier*
- **Un long dimanche de fiançailles** *Jean-Pierre Jeunet*



BIENVENUE EN PREMIÈRE

L'Histoire vient du grec « historia » signifiant « enquête ». En Histoire, on va s'attacher à décrire, étudier et transmettre l'ensemble des événements importants du passé. Le grec Hérodote, considéré comme le père de l'Histoire, explique sa vision de l'Histoire : « Hérodote d'Halicarnasse présente ici les résultats de son Enquête afin que le temps n'abolisse pas le souvenir des actions des hommes et que les grands exploits accomplis soit par les Grecs, soit par les Barbares, ne tombent pas dans l'oubli ; il donne aussi la raison du conflit qui mit ces deux peuples aux prises. »

On découvre ainsi certains des grands principes de l'Histoire : faire connaître les faits importants d'une époque aux générations futures, sans omission des différents acteurs. Au sens d'Hérodote, l'Histoire partage une caractéristique commune avec les sciences : l'impartialité face au récit des événements. Pourtant, nous verrons comment l'Histoire dépend du lieu, de l'époque et de celui qui l'écrit.

En France, actuellement, nous avons pour habitude de découper l'Histoire en quatre grandes époques : Antiquité, Moyen Âge, époque moderne et époque contemporaine.



On pourra créer sa propre frise chronologique sur www.frisechronos.fr

Le choix des événements qui délimitent une période implique nécessairement de mettre en valeur certains faits par rapport à d'autres. Ces choix ne sont en rien dogmatiques et pour certains historiens, l'Antiquité termine plutôt avec la conversion de Clovis au catholicisme, en 496, qui marque le début du royaume des Francs tandis que l'époque moderne débute en 1492 avec la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, qui marque le début de la mondialisation. Nous constatons ainsi que la « périodisation » du temps dans l'histoire est une construction humaine.

En France, notre découpage en années et mois vient du calendrier julien, mis en place par l'empereur Jules César. Le mois de Juillet est le mois de Jules César tandis que le mois d'Août est celui de l'empereur Auguste, deux mois consécutifs qui comptent 31 jours ! Le calendrier grégorien, à l'initiative du pape Grégoire XIII, viendra corriger la répartition des années bissextiles du calendrier julien.

La représentation d'un temps linéaire sous la forme d'une flèche, organisé en années solaires et en siècles, est un modèle occidental mais d'autres modèles existent : on peut évoquer le calendrier hégirien islamique ou le calendrier hébraïque basés sur les cycles lunaires ou encore le calendrier cyclique des Mayas où l'on considérerait que l'Histoire se répète par phase, et que les dieux reconstruisent les êtres humains au jour origine !

INTRODUCTION AU MODULE

En seconde, vous avez mobilisé des connaissances acquises au collège sur les périodes antique, médiévale et moderne, et réexaminé les fondements des sociétés européennes, autour des notions de **démocratie** et **d'humanisme**.

Le programme de première freine quelque peu la temporalité du voyage, pour s'attarder sur la première partie de notre **histoire contemporaine**. Vous commencez votre périple en **1789**, avec les premiers soubresauts de la **Révolution française**, et l'achèverez en **1918**, sur les dépouilles des 10 millions de poilus sacrifiés lors de la **Première Guerre mondiale**. Violences révolutionnaires, coups d'États, instabilité politique, luttes entre conservatisme autoritaire et progressisme républicain, impérialismes, nationalismes et guerres rythmeront votre année. Un programme mouvementé !

Un programme difficile aussi, car il vous faudra acquérir un nouveau **vocabulaire politique** afin de comprendre les motivations des grands acteurs de l'histoire contemporaine.

Mais un programme haletant. Vous couperez des têtes avec **Robespierre**, dresserez des barricades dans les rues de Paris, brandirez le drapeau rouge avec **Louise Michel**. Vous explorerez l'Afrique, descendrez dans les profondeurs des mines, combattrez l'antisémitisme aux côtés des dreyfusards, conduirez les taxis de la Marne, combattrez dans les tranchées de la Somme. Vous assisterez à la naissance de **l'Allemagne**, de **l'Italie**, de la **Pologne**, de la **Yougoslavie**, de **l'URSS**. Vous emprunterez les premiers chemins de fer, tramways, véhicules Renault et chars. Vous croiserez les deux **Bonaparte**, **Victor Hugo**, le **baron Hausmann**, **Mazzini** et **Garibaldi**, le **général Boulanger**, **Gustave Eiffel**, **Joffre**, **Clémenceau**, **Marie Curie**, **Lénine**.

Vous apprendrez dans le même temps à rédiger, argumenter, introduire, conclure, commenter, afin de réussir les **épreuves ponctuelles**. Vous renforcerez vos capacités d'analyse et de réflexion, votre discernement aussi, face à l'actualité politique, nationale ou internationale.

Prêts pour cet incroyable voyage dans le temps ?

LES PPO

Vous remarquerez en parcourant le manuel que certaines études de documents sont signalées comme étant des « PPO ». Mais, c'est quoi les « PPO » ?

D'après le Bulletin officiel de l'Éducation nationale, les « Points de Passage et d'Ouverture » « mettent en avant des dates clefs, des lieux ou des personnages historiques. Chacun ouvre un moment privilégié de mise en œuvre de la démarche historique et d'étude critique des documents. Il s'agit d'initier les élèves au raisonnement historique en les amenant à saisir au plus près les situations, les contextes et le jeu des acteurs individuels et collectifs.

Les thèmes des PPO ne sont pas choisis par l'auteur, mais sont imposés par les programmes (nous pourrions donc les nommer des **Points de Passages Obligatoires** !). Vous devez donc porter une attention spécifique sur ces études, car vous êtes susceptibles de les retrouver, lors des épreuves ponctuelles du baccalauréat, en tant que **sujets d'analyse critique de documents**.

Les correcteurs apprécieront aussi particulièrement que vous les utilisiez comme arguments dans vos réponses organisées.

Voilà pourquoi nous vous les signalons dans la table des matières !
Ayez l'œil !

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN



Ce chapitre vise à montrer la manière dont le régime républicain se met en place et **s'enracine** ainsi que les **oppositions** qu'il rencontre.

On peut mettre en avant :

- 1870-1875 : l'instauration de la République et de la **démocratie parlementaire** ;
- l'affirmation des **libertés fondamentales** ;
- le projet d'unification de la nation autour **des valeurs de 1789** et ses modalités de mise en œuvre (**symboles**, lois scolaires...) ;
- les **oppositions** qui s'expriment (courants révolutionnaires, refus de la politique laïque par l'Église catholique, structuration de l'**antisémitisme** autour de l'affaire Dreyfus, nationalisme...) ;
- le refus du droit de vote des femmes.

OBJECTIFS

- Connaître les principaux événements et acteurs de la Commune de Paris.
- Connaître les grandes lois républicaines des années 1880.
- Comprendre les enjeux et les enseignements de l'affaire Dreyfus.
- Comprendre les enjeux de la loi de séparation de l'Église et de l'État.
- Comprendre comment la République et ses valeurs se consolident entre 1870 et 1914.

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques.
- Identifier et expliciter les dates et les acteurs des grands événements.
- Mettre une figure en perspective.
- Employer le lexique acquis en histoire à bon escient.
- Savoir lire et comprendre un texte, une carte.
- Procéder à l'analyse critique d'un document.

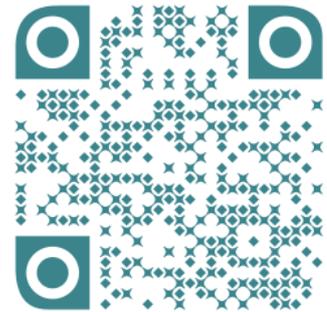
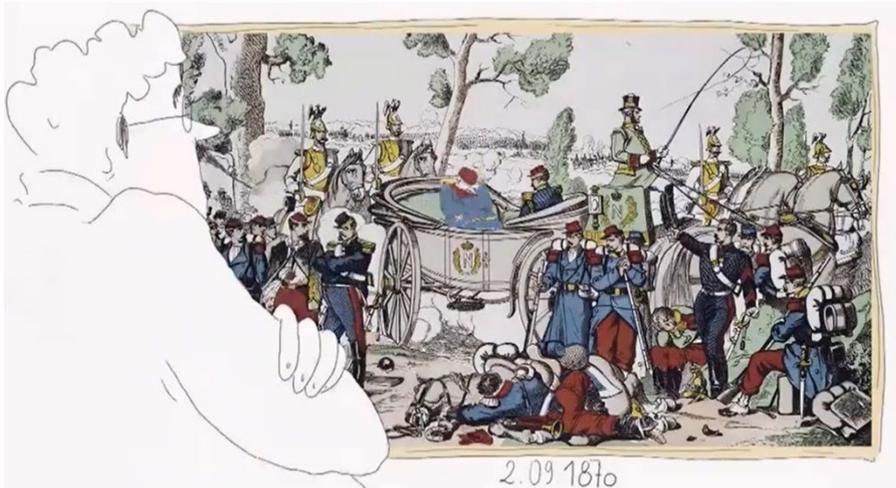


Première approche

Où en sommes-nous, en France, en 1870, au moment où l'empire allemand est proclamé à Versailles ?

Visionnez cette vidéo « Le siège de Paris, 1870 - Karambolage » puis répondez aux questions associées.

<https://youtu.be/vPXODShzf0g>



1. Rappelez les caractéristiques du régime politique français à la veille de 1870.

2. À quelle date Napoléon III est-il vaincu ?

3. Que font les républicains ?

4. La guerre est-elle terminée ?

5. Résumez le siège de Paris.

01

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET L'EMPIRE

La difficile mise en œuvre du projet républicain (1870-1875)



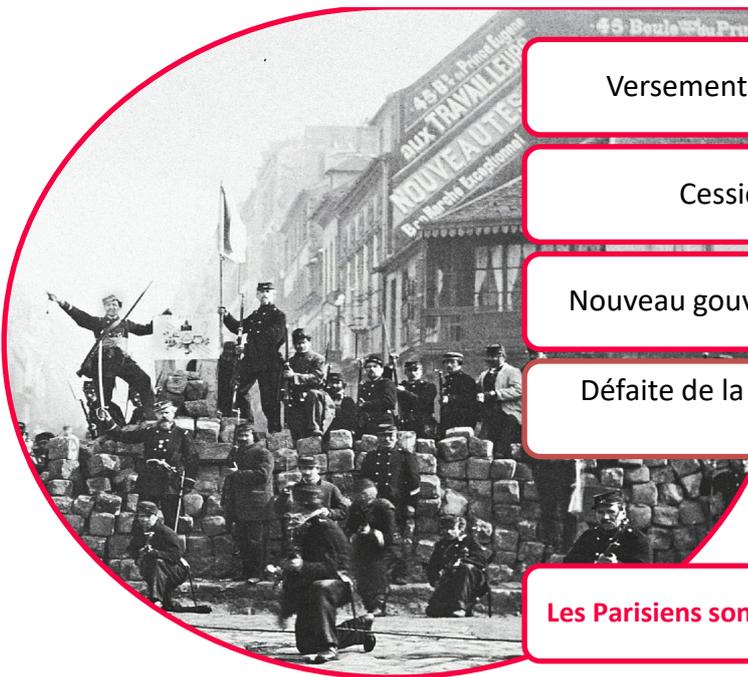
La commune de Paris : la République en guerre civile

Document 1. Vidéo « La commune de Paris - Karambolage »

<https://youtu.be/lzaKeu1ksjY>



MARS 1871 UNE SITUATION EXPLOSIVE



Versement d'une énorme indemnité de guerre

Cession de l'Alsace et de la Lorraine

Nouveau gouvernement élu, à majorité monarchiste

Défaite de la France, les vainqueurs défilent sur les Champs Élysées



Les Parisiens sont appauvris et se sentent humiliés et trahis

LA FORMATION DE LA COMMUNE

A partir du document 1, répondez aux questions suivantes.

1. Quelle décision gouvernementale met le feu aux poudres le 18 mars 1871 ?

.....

.....

2. Où fuit le gouvernement ?

3. Quelle tendance politique est majoritaire lors des élections à Paris le 26 mars ?

4. Pourquoi le mouvement se nomme-t-il la Commune ?

5. Quel est son symbole ?



Dessin de Jacques Tardi – *Le cri du peuple*

LA FORMATION DE LA COMMUNE

La commune de Paris est une insurrection qui refuse de reconnaître le gouvernement issu de l'Assemblée nationale constituante. Elle instaure dans Paris une organisation sociétale libertaire et délimite son territoire en érigeant des barricades face aux attaques de l'armée régulière du gouvernement de Auguste Thiers.

Les **communards** sont des ouvriers, des artisans, journalistes, avocats, médecins, artistes, issus de groupes républicains, ou socialistes et anarchistes (extrême gauche révolutionnaire). Parmi ces insurgés, on rencontre principalement les ouvriers du bâtiment, les journaliers, et les travailleurs du métal, ouvriers d'ateliers ou de petites fabriques. Plusieurs mesures sont prises et la société est réorganisée.

Les ouvriers gèrent les outils de production.

Les loyers et la justice sont gratuits.

Les salaires des instituteurs doublent.

L'école est obligatoire, gratuite, laïque.

Les églises deviennent des clubs de discussion où chacun peut prendre la parole.

La commune est aussi une formidable occasion d'émancipation pour les femmes qui s'investissent tout autant dans un combat quotidien pour défendre l'égalité des sexes que dans le combat sur les barricades pour défendre leur quartier. Parmi les communards on peut citer : **Jules Vallès**, fondateur du journal le Cri du Peuple ; **André Léo**, la romancière émancipée ; **Gustave Courbet**, le peintre impliqué dans la destruction de la colonne Vendôme héritée de Napoléon 1er, qu'il sera ensuite condamné à faire reconstruire à ses frais ; **Benoît Malon**, l'ouvrier teinturier ; ou enfin **Louise Michel**, l'institutrice anarchiste.



Barricade Paris 1871 par Pierre-Ambrose Richebourg

Les **communards** sont des ouvriers, des artisans, journalistes, avocats, médecins, artistes, issus de groupes républicains, ou socialistes et anarchistes (extrême gauche révolutionnaire). Parmi ces insurgés, on rencontre principalement les ouvriers du bâtiment, les journaliers, et les travailleurs du métal, ouvriers d'ateliers ou de petites fabriques. Plusieurs mesures sont prises et la société est réorganisée.

Selon l'historien Quentin Deluermoz, « dès mars 1871, la révolte parisienne est sans doute l'un des événements les plus médiatisés de l'époque ».

Face à une armée nombreuse, expérimentée et bien armée que les insurgés appelaient « **les Versaillais** » (troupes régulières obéissant au gouvernement) la Commune décrète le 5 avril la mobilisation comme volontaires des jeunes gens de 17 à 19 ans et en service obligatoire des célibataires et hommes mariés de 19 à 40 ans. Adhéreront uniquement ceux dont les convictions les portaient à croire dans le modèle politique et social de la Commune.

Le 8 mai, Auguste Thiers adresse un ultimatum aux Parisiens et demande leur aide pour mettre fin à l'insurrection et les informe que l'armée régulière va devoir passer à l'action dans la ville elle-même.

Nous avons écouté toutes les délégations qui nous ont été envoyées, et pas une ne nous a offert une condition qui ne fût l'abaissement de la souveraineté nationale devant la révolte. (...) Le gouvernement qui vous parle aurait désiré que vous puissiez vous affranchir vous-mêmes... Puisque vous ne le pouvez pas, il faut bien qu'il s'en charge, et c'est pour cela qu'il a réuni une armée sous vos murs... (...) si vous n'agissez pas, le gouvernement sera obligé de prendre, pour vous délivrer, les moyens les plus prompts et les plus sûrs. Il le doit à vous, mais il le doit surtout à la France.

Auguste Thiers

UNE FIN TRAGIQUE

Et de fait, la « **semaine sanglante** » commence le **21 mai**. L'armée régulière du gouvernement entre dans Paris par le quartier de Boulogne, près de la porte de Saint-Cloud. Les « **liquidateurs** » massacrent les suspects, hommes, femmes et enfants. Une vingtaine de « **cours** » jugent sommairement les **prisonniers** et les font **fusiller**. Ce sera notamment le cas aux Batignolles ou encore devant le Panthéon. En représailles, les Communards prennent en otages les Dominicains d'Arcueil qui seront exécutés.

Progressivement, es 22 et 23 mai, les Versaillais emportent les 900 barricades montées par les Communards. La quasi-totalité de la rive gauche est reprise. S'ensuit une série d'incendies des grands monuments de Paris : Hôtel de Ville, palais des Tuileries, Conseil d'État, palais de la Légion d'honneur, ministère des Finances...

Les 27 et 28 mai se déroulent les derniers jours des combats. Le bilan est lourd. Sans faire de réel consensus auprès des historiens, les chiffres de 2000 à 3000 fédérés morts au combat et de plus de 20000 fédérés exécutés (souvent à la mitrailleuse) sont les plus usités. La commune de Paris durera du 18 mars 1871 au 28 mai 1871 : 72 jours.



POUR ALLER PLUS LOIN

Les damnés de la Commune de Raphaël Meyssan

D'après les romans graphiques de Raphaël Meyssan – Arte

Grâce à un dispositif esthétique extrêmement original qui a séduit le public tout comme la critique, Raphaël Meyssan nous plonge au cœur de la Commune de Paris. Une adaptation virtuose de son roman graphique !

[A voir en DVD ou sur les plateformes légales de streaming](#)



Les ruines de l'Hôtel de Ville, photographie de A-H Collard, à voir au Musée Carnavalet de Paris



Louise Michel et la Commune (PPO)

« On ne peut pas tuer une idée à coup de canon ni lui mettre les poucettes [nda : menottes]. »

Louise Michel

Document 2. Lettre de Louise Michel à Georges Clémenceau en mars 1871

Au nom du Comité de vigilance des citoyennes du 18^e arrondissement, qui administre l'arrondissement durant la Commune, Louise Michel écrit à Georges Clémenceau, alors maire de Montmartre :

« Notre comité républicain de vigilance des citoyennes du 18^e arrondissement voulant prendre notre part de la tâche patriotique, vous demandons :

1. Un pouvoir immédiat de procéder à une enquête dans chaque maison du 18^e arrondissement afin de connaître le nombre de vieillards, des infirmes et des enfants afin que la république ne se soit pas trompée.
2. Pouvoir de requérir immédiatement les maisons abandonnées du 18^e arrondissement afin d'y loger les citoyens sans abri et d'y établir des asiles où les enfants seront nourris [...].
3. Abolition complète dans le 18^e arrondissement des ouvriers* religieux et des maisons de prostitution.
4. Fonte des cloches de Montmartre pour les canons.

* Établissements où des dames tricotaient pour les pauvres, et qui dépendaient des paroisses catholiques.

Document 3. Le procès de Louise Michel – Extrait de La Gazette des Tribunaux, décembre 1871

Louise Michel répond après la lecture de l'acte d'accusation :

« Je ne veux pas me défendre, je ne veux pas être défendue. J'appartiens tout entière à la révolution sociale, et je déclare accepter la responsabilité de mes actes. Je l'accepte tout entière et sans restriction. Vous me reprochez d'avoir participé à l'assassinat des généraux ? À cela, je répondrais oui si je m'étais trouvée à Montmartre quand ils ont voulu faire tirer sur le peuple. Je n'aurais pas hésité à faire tirer moi-même sur ceux qui donnaient des ordres semblables. Mais, lorsqu'ils ont été faits prisonniers, je ne comprends pas qu'on les ait fusillés, et je regarde cet acte comme une insigne lâcheté.

Cette lettre de Louise Michel et le compte-rendu du procès nous dépeignent une femme profondément animée par un combat républicain, social et égalitaire.

Lors de son procès, elle proclame son attachement à une « Révolution sociale ». À la tête d'un « comité républicain de vigilance des citoyennes du 18^e arrondissement », elle est attentive au sort des personnes les plus démunies (« de vieillards, des infirmes et des enfants », « citoyens sans abri ») pour lesquels elle propose des solutions de relogement. Elle désire la fermeture des maisons de prostitution, preuve de son intérêt pour l'amélioration de la condition féminine. Elle a des opinions anticléricales : elle souhaite en effet abolir les pouvoirs religieux, et demande « la fonte des cloches de Montmartre » afin de fabriquer des canons. Elle assume parfaitement ses actes durant son procès, ne niant aucun des faits qui lui sont reprochés (« oui, j'y ai participé », « je suis complice de la Commune ! Assurément oui »). Condamnée à la déportation en Nouvelle-Calédonie, elle déclare même préférer mourir avec ses camarades de lutte plutôt que faire appel de son jugement.

Son procès nous présente une activiste particulièrement impliquée dans les événements de la Commune. À la tête du comité de vigilance, elle écrit à Clémenceau. Elle participe aux opérations les plus violentes de la Commune : assassinat des généraux et incendie de Paris.



POUR ALLER PLUS LOIN

Grande Traversée : Louise Michel, femme tempête - France Culture

Plongez dans ce portrait documentaire de Louise Michel, où vous est racontée son histoire, permettant de parcourir des vies, des temps et des paysages où se mêlent petits et grands récits.

Disponible en podcast sur le site de France Culture



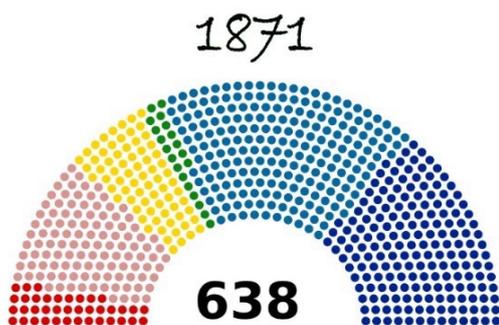
La conquête définitive du pouvoir par les républicains



Le gouvernement de la Défense nationale, 1870 - lithographjie à voir au Musée Carnavalet.

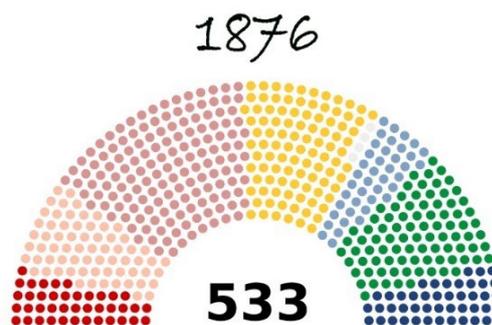
Le gouvernement de la Défense nationale aussi connu sous le nom de gouvernement provisoire, est formé à Paris durant la Guerre franco-allemande, le 4 septembre 1870 après la capture de Napoléon III.

Document 4. La Chambre des députés en 1871 et 1876



Composition de la Chambre des députés à l'issue des élections.

- Union républicaine : 38 sièges
- Républicains modérés : 112 sièges
- Libéraux : 72 sièges
- Bonapartistes : 20 sièges
- Orléanistes : 214 sièges
- Légitimistes : 182 sièges



Composition de la Chambre des députés à l'issue des élections législatives de 1876.

- Extrême-gauche: 40 sièges
- Union républicaine: 67 sièges
- Gauche républicaine: 149 sièges
- Centre-gauche: 99 sièges
- Divers: 4 sièges
- Constitutionnalistes et orléanistes: 41 sièges
- Bonapartistes: 88 sièges
- Légitimistes: 45 sièges

En 1871, la composition de la Chambre des députés montre que l'opinion reste favorable à un gouvernement autoritaire : sur 638 députés élus, 416, c'est-à-dire une forte majorité, sont partisans d'un régime de type monarchiste (bonapartistes, orléanistes et légitimistes).

Les résultats s'inversent en 1876 : la gauche devient majoritaire avec 355 sièges sur 533. On note l'apparition de l'extrême gauche à l'assemblée, avec 40 sièges. Si les bonapartistes restent présents et même en augmentation, les royalistes ont de moins en moins de partisans et obtiennent seulement 86 sièges.

L'affirmation de la tendance républicaine parmi les représentants du peuple est donc significative.



LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET L'EMPIRE

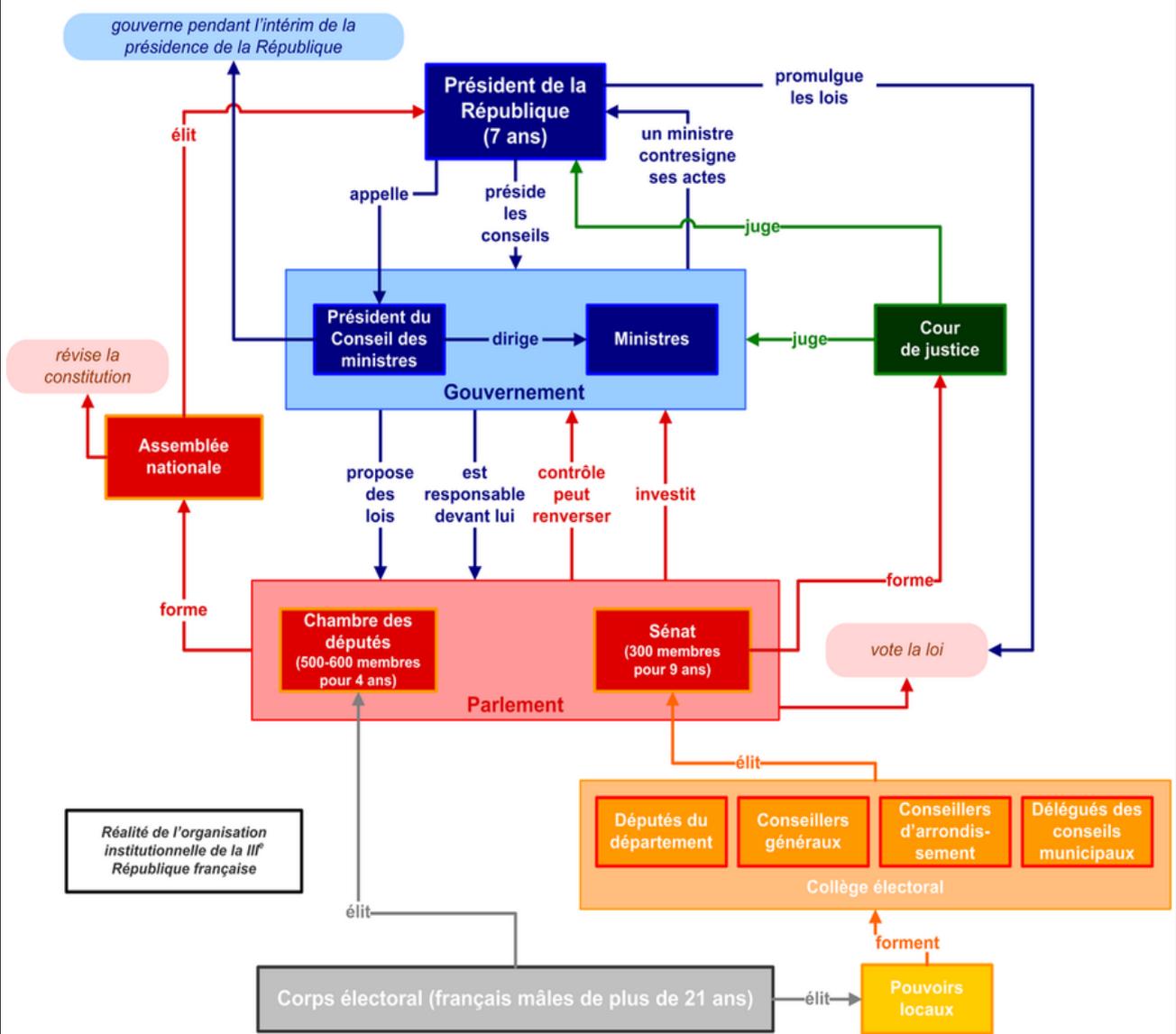
L'enracinement de la culture républicaine dans les décennies 1880-1890



Un régime parlementaire

Document 5. Les institutions de la III^{ème} République – Fondée en 1870

A noter que tout comme le parlement peut dissoudre le Gouvernement, le président de la République peut dissoudre le Parlement



1. Comment sont répartis les pouvoirs ?

2. Montrez qu'il s'agit d'un régime parlementaire (c'est-à-dire dans lequel les pouvoirs du président et de l'Assemblée sont équilibrés).

3. Est-ce une démocratie¹ ?

1. Les pouvoirs sont séparés : le pouvoir législatif appartient à la nation par l'intermédiaire des députés élus à la chambre et des grands électeurs ; le pouvoir exécutif appartient au gouvernement et au président.
2. Le régime est parlementaire, car l'Assemblée peut dissoudre le gouvernement et le président dissoudre l'Assemblée. C'est aussi cette dernière qui élit le Président de la République.
3. Dans la mesure où il y a séparation des pouvoirs et où le pouvoir législatif appartient aux citoyens (ils votent les lois par l'intermédiaire de leurs représentants), il s'agit bien d'une démocratie. Cependant, elle reste limitée, car les femmes n'ont pas encore le droit de vote.

La Troisième République (1870-1940) est une **démocratie** : le pouvoir législatif appartient aux citoyens, qui élisent leurs représentants au **suffrage universel**. Elle reste cependant limitée du fait d'un vote exclusivement masculin. La nouvelle constitution met en place un **régime parlementaire** : l'Assemblée peut être dissoute par l'exécutif (ce qui ne sera plus fait après 1877). Le gouvernement peut lui aussi être renversé par l'Assemblée. C'est cette dernière qui procède à l'élection du président de la République. En 1884, une modification de la constitution spécifie que la République est le **régime politique « définitif » de la France**.

¹ Régime politique dans lequel les pouvoirs sont séparés et dont le pouvoir législatif appartient au peuple par l'intermédiaire de ses représentants.



Les valeurs républicaines et leur diffusion

Document 6. Les grandes lois républicaines de 1880-1900)

- Loi du 14 février 1879 : la Marseillaise devient l'hymne national
- Loi 6 juillet 1880 qui établit un jour de fête nationale annuelle : le 14 juillet
- Loi du 17 juillet 1880 sur les cafés, cabarets et débits de boissons (loi qui facilite leur ouverture).
- Loi du 21 décembre 1880 dite « Camille Sée » sur l'enseignement secondaire des jeunes filles
- Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse
- Loi du 16 juin 1881 établissant la gratuité absolue (et la laïcité) de l'enseignement primaire dans les écoles publiques
- Loi Jules Ferry du 28 mars L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes, français et étrangers, âgés de six à quatorze ans révolus
- Loi du 21 mars 1884 relative à la création de syndicats professionnels, dite loi Waldeck-Rousseau
- Loi 5 avril 1884 relative à l'organisation municipale (création des communes, élection du maire)
- Loi « Naquet » du 27 juillet 1884 (loi autorisant le divorce)
- Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association
- Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État

Document 7. Première fête nationale du 14 juillet (1880), à Paris - Lithographie

La République triomphante préside à la grande fête nationale du 14 juillet 1880.



à Paris chez D. Mourgue F. Edité

Rue St Jacques 22

1. Montrez que les républicains sont les héritiers de 1789.

2. Comment l'Etat compte-t-il diffuser ces valeurs républicaines ?



1. Les républicains légifèrent en appliquant les grands principes de 1789.
 - Liberté : liberté de réunion (loi sur les cafés, création des syndicats et des associations) et liberté d'expression (liberté de la presse) ;
 - Égalité : création de l'enseignement secondaire pour les filles, instruction obligatoire, laïque et gratuite, séparation de l'Église et de l'État.

Les symboles de la République sont des références à la Révolution française : le drapeau tricolore, le bonnet phrygien orné de la cocarde de Marianne, la Marseillaise et le 14 juillet.
2. L'école dorénavant gratuite et laïque devient le lieu de diffusion des valeurs républicaines. La fête nationale du 14 juillet et ses commémorations sont également un moment important de célébration des valeurs républicaines.

Les libertés inscrites dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen deviennent les bases des nouvelles institutions grâce aux lois votées dans les années 1880 : **liberté de la presse et de réunion (1881)**, **droit de se syndiquer (1884)**, **liberté d'association (1901)**. La devise « Liberté, égalité, fraternité », le drapeau tricolore, la Marseillaise, la célébration du 14 juillet, la Marianne sont choisis comme **symboles de la République** française. Avec la loi sur l'instruction obligatoire, **l'enseignement public**, gratuit, laïque et apparaît comme le moyen de diffuser et ancrer ces valeurs dans la société, en commençant par les plus jeunes, qui y recevront une éducation morale et civique. Les instituteurs et institutrices, formés dans ce but, sont appelés les « hussards noirs de la République ». Les **commémorations du 14 juillet** deviennent autant de rappels populaires de la victoire des républicains.



La République et ses symboles : les funérailles de Victor Hugo (PPO)

Document 8. Les obsèques nationales de Victor Hugo le 1er juin 1885 ...par Guiaud à voir au Musée Carnavalet de Paris.

Le catafalque (estrade où repose le cercueil) est placé sous l'Arc de Triomphe. Il est veillé du 31 mai au 1er juin 1885.



Document 9. Photographie anonyme des funérailles de Victor Hugo, le 1er juin 1855. Le corbillard est conduit au Panthéon.



Document 10. Un témoignage des funérailles de Victor Hugo – France Culture

« J’avais 5 ans, j’étais très petite. Je le suis restée mais j’étais minuscule alors. J’ai gardé le souvenir de la presse par conséquent, d’avoir été pressée. Et j’ai vu sous l’Arc (de triomphe) une immense construction. C’était recouvert, le tout était noir avec des étoiles d’argent. J’ai fait une prière. J’ai regardé ça longuement avec le sentiment qu’en effet j’étais devant quelque chose de considérable. J’ai vu le char très modeste, car alors mon père m’avait expliqué que Victor Hugo avait demandé à être enterré dans le corbillard des pauvres. »

Relevez les éléments qui montrent l’importance de l’hommage rendu à l’écrivain.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le corps de Victor Hugo est exposé sous l'Arc de Triomphe puis enterré au Panthéon, lieux symboliques pour les Français. On remarque l'immensité de la foule qui se presse pour apercevoir le corbillard. La petite fille a perçu toute la solennité du moment : « avec le sentiment qu'en effet j'étais devant quelque chose de considérable ».

Le 1^{er} juin 1885, après avoir été exposé toute la nuit sous l'Arc de Triomphe, le corps de Victor Hugo est conduit vers le sanctuaire dans un « corbillard des pauvres », accompagné par un immense cortège de plus de deux millions de personnes. La III^{ème} République, encore toute récente, lui rend un vibrant hommage national et en fait son icône.

L'écrivain est en effet un **personnage politique engagé et, depuis 1848, un défenseur acharné des valeurs républicaines**. Il est l'exilé du Second Empire et l'auteur de *Napoléon le Petit*. Il est aussi l'auteur préféré du peuple, celui qui a écrit *Les Misérables*, défend le suffrage universel, est opposé à la peine de mort, et a demandé à être enterré dans le cercueil des pauvres.



POUR ALLER PLUS LOIN

L'enterrement de Victor Hugo en 1885 : ils y étaient
France Culture

Archive | 31 mai 1885 : le corps de Victor Hugo est exposé une nuit sous l'Arc de triomphe. Le lendemain, 2 millions de personnes suivent son cortège jusqu'au Panthéon. Écoutez sept d'entre eux se souvenir de ce jour inoubliable.

Disponible en podcast sur le site de France Culture

www.radiofrance.fr/franceculture/l-enterrement-de-victor-hugo-en-1885-ils-y-etaient-1590145



LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET L'EMPIRE

La République en crise

Si la République s'enracine progressivement autour des valeurs de 1789 et d'une véritable culture républicaine, elle connaît cependant dans les années 1880 et 1890 des tensions qui montrent les limites de l'adhésion des Français.



La crise boulangiste (1886-1887)

Le **général Boulanger**, ministre de la Guerre de 1886 à 1887, est partisan d'une République autoritaire. Très éloquent, patriote revancharde qui n'a cessé de réclamer vengeance contre l'Allemagne (on le nomme le **général Revanche**), il devient vite populaire auprès des déçus du régime, dans un contexte de difficultés économiques. Ses sympathisants forment une coalition bigarrée : membres de l'extrême gauche, pour lesquels la République n'est pas assez radicale, monarchistes, bonapartistes, nationalistes.

En 1889, il est élu député et ses partisans tentent de le convaincre de prendre le pouvoir. Boulanger refuse, puis, par peur d'une arrestation, s'enfuit en Belgique. Le boulangisme s'effondre rapidement, le général se suicide en 1891.



Les attentats anarchistes (1892-94)

Dans les années 1890, la République fait face à une vague d'attentats anarchistes. Le 11 juillet 1892, **Ravachol**, un activiste anarchiste, est condamné à mort et guillotiné après avoir commis deux attentats. Un an plus tard, l'anarchiste **Auguste Vaillant**, motivé par la vengeance, dépose une bombe dans l'hémicycle des députés, sans faire de victimes. Il est lui aussi condamné à mort. Des lois limitent la liberté d'expression (les « lois scélérates »). Le président de la République Sadi Carnot refuse de le gracier. Pour venger Vaillant, un anarchiste italien assassine **Carnot** à Lyon (1894).



L'affaire Dreyfus

Document 11. Carte « 1815 un nouvel équilibre européen » - www.lhistoire.fr

https://youtu.be/OMvo2PX4_I0



LES FAITS ET LE CONTEXTE

En 1894, le **capitaine Dreyfus**, officier français de l'armée d'origine alsacienne et de confession juive âgé de 45 ans est **accusé par l'état-major d'espionnage** au profit de l'Allemagne. Nous sommes alors dans un contexte de nationalisme et d'antisémitisme. C'est un coupable idéal : il parle allemand, a accès aux documents, est juif. L'affaire Dreyfus divise alors le pays entre dreyfusards et anti-dreyfusards.

Au terme du premier procès militaire en conseil de guerre (décembre 1894) il est condamné au bagne et à la dégradation militaire en janvier 1895. En février, il est exilé au bagne en Guyane. Sa santé se dégrade rapidement.

C'est en mars 1896 que « **l'affaire Dreyfus** » démarre. Le lieutenant-colonel **Georges Picquart** intercepte un télégramme (le « petit bleu ») qui le met sur la piste d'une machination montée contre Dreyfus. Il mène l'enquête discrètement et consulte le « dossier secret » monté précédemment contre Dreyfus pour le faire condamner. Il acquiert la conviction que la machination émane de Ferdinand Walsin Esterhazy, commandant d'infanterie. Il tente en septembre de convaincre deux généraux de la nécessité de réviser le procès de Dreyfus. Le ministre de la Guerre décide de l'écarter et l'envoie en Afrique du Nord.

Durant l'été 1897, **Picquart** décide d'informer dans le secret son ami, avocat, des informations qu'il a et de sa conviction. Le bruit circule discrètement jusqu'au vice-président du Sénat. Malgré des manœuvres qui se multiplient visant à compromettre **Picquart**, l'affaire devient publique.

Esterhazy est renvoyé devant le Conseil de Guerre les 10 et 11 janvier 1898. Il est acquitté à l'unanimité.

Le 13 janvier 1898, le journal l'Aurore publie la **lettre d'Emile Zola « J'accuse »** (adressée au président de la République Félix Faure) protestant contre cet acquittement.

Document 12. Le journal l'Aurore du 13 janvier 1898

www.retronews.fr/justice/echo-de-presse/2018/01/10/lisez-le-jaccuse-de-zola



Lors de son procès en diffamation, Emile Zola démontre les irrégularités de la procédure. Il est condamné à deux reprises. L'affaire, qui devient une affaire d'État, entraîne une instabilité politique. Elle révèle l'antisémitisme d'une partie de la société française.

L'opinion publique est fracturée : d'un côté une gauche dreyfusarde, qui défend les droits de l'homme, et de l'autre une droite antidreyfusarde, antisémite et nationaliste.

Le mot « intellectuel », qui désigne les écrivains, juristes, universitaires prenant position dans le débat public, date de l'affaire. Ces hommes créent la **Ligue de défense des droits de l'Homme**.

En juin 1899, la Cour de cassation annule le jugement de 1894. Et renvoie Dreyfus devant le Conseil de Guerre en **août 1899**. Il est à nouveau déclaré coupable et condamné à 10 ans de détention.

Il sera finalement **gracié** par le président de la République Emile Loubet en septembre 1899. Mais l'affaire perdure. En **1904**, la découverte de faux présents dans le dossier décret Dreyfus, signe l'apparition d'un fait nouveau et relance un supplément d'enquête.

Le 12 juillet 1906, la Cour de cassation annule le jugement de 1899 et affirme que la condamnation a été portée à tort. Le 21 juillet Dreyfus est fait chevalier de la Légion d'honneur.



Réintégré dans l'armée, Alfred Dreyfus est décoré de la Légion d'honneur, le 21 juillet 1906.

LES CONSÉQUENCES DE L'AFFAIRE DREYFUS

L'affaire Dreyfus, qui dura 12 années, a marqué la société française. L'Histoire observe :

- Le renforcement du poids de la presse dans la société française et de son influence sur la vie politique.
- L'émergence de l'antisémitisme (préexistant) sur le devant de la scène.
- La création du mouvement sioniste politique par Théodore Herzl.



POUR ALLER PLUS LOIN

L'ombre d'un doute : Le dossier secret de l'affaire Dreyfus

Documentaire France Télévisions

L'enquête révèle l'ampleur insoupçonnée du complot dont a été victime ce gradé, d'une famille juive alsacienne. Les plus grands historiens, l'avocat et ancien ministre de la Justice, Robert Badinter, ainsi que le petit-fils de Dreyfus reviennent sur l'une des affaires les plus retentissantes de l'Histoire.

Disponible en replay sur YouTube



LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET L'EMPIRE

Séparer la religion et l'Etat (PPO)



Des enjeux forts

Avant la Révolution française, et depuis le baptême et le sacre à Reims du roi Clovis, le pouvoir monarchique est étroitement lié au pouvoir religieux : le roi est roi de **droit divin**, il est le lieutenant de dieu sur terre et ses sujets doivent lui obéir comme à toute autorité établie par dieu. Monarchie et Église, **trône** et **autel**, avancent ensemble (rappelez-vous, par exemple, que la décapitation de Louis XVI avait entraîné le soulèvement de la Vendée très catholique). L'enracinement de la République et de ses valeurs s'est donc logiquement accompagné d'une volonté très ferme de séparer Église et État.



La loi de séparation du 9 décembre 1905

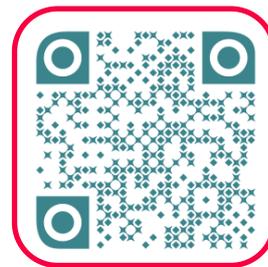
Document 13. Dossier sur la loi de 1905 – www.viepublique.fr

www.vie-publique.fr/fiches/271400-la-loi-du-9-decembre-1905-de-separation-des-eglises-et-de-letat



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Vie publique
Au cœur du débat public

La loi de Séparation du 9 décembre 1905, à l'initiative du député Aristide Briand, est la loi française de référence sur la laïcité. Elle abroge le régime du concordat de 1801 (sauf en Alsace-Moselle).

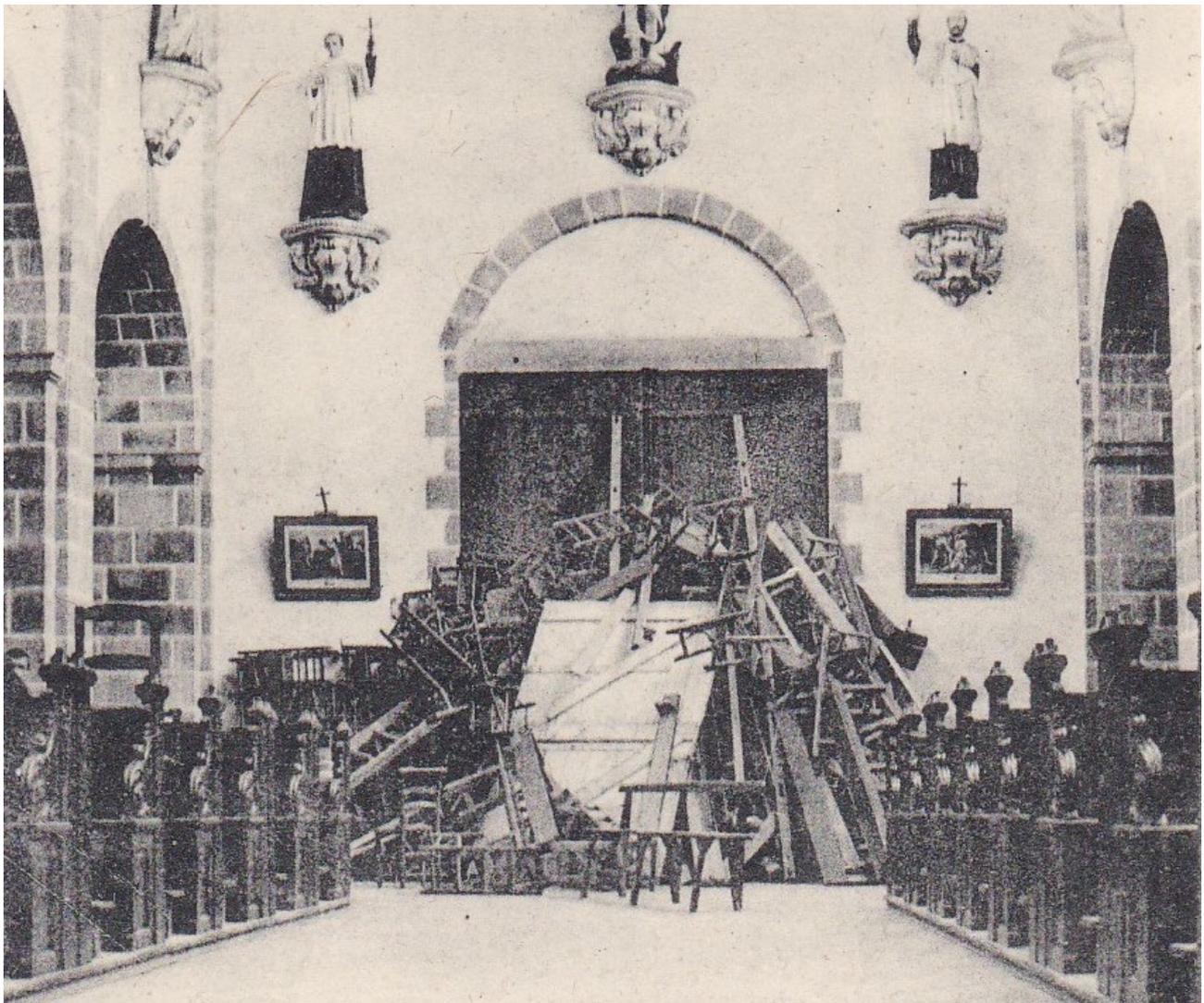
La loi de Séparation de 1901 assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes (article 1). L'Etat ne subventionne aucun culte, ne salarie aucun culte ni ne reconnaît aucun culte (article 2). C'est la totale neutralité de l'Etat en matière de religion.



Conséquences de la séparation

Malgré une volonté de conciliation importante, la loi de Séparation est fortement condamnée par le Pape **Pie X**, qui la juge « injurieuse vis-à-vis de dieu ».

L'article 4 de la loi de Séparation attribue la gestion des biens de l'Église à des associations. Il en résulte la nécessité de procéder à des **inventaires**. Ceux-ci entraînent des résistances de la part des clercs et des populations, notamment dans les régions les plus catholiques, en Bretagne par exemple. Les forces de l'ordre doivent parfois intervenir pour forcer des barricades érigées aux portes des églises. Un manifestant est même abattu en 1906.



Barricade intérieure de la grande porte de l'Église de Chatillon-sur-Sèvre - 1906

Cette loi de Séparation laïcise la société française, elle est souvent définie comme une « exception française », car la **sécularisation** y est particulièrement profonde. Elle est inscrite dans la constitution de la V^{ème} République, et suscite encore des débats.



L'ESSENTIEL

La défaite de la France à Sedan, le 2 septembre 1870, entraîne la chute du Second Empire et la proclamation de la III^e République. Mais, il faut attendre la fin du siège de Paris, période terrible pour les habitants de la capitale, pour que s'achève la guerre le 28 janvier 1871.

La France doit s'acquitter d'une lourde indemnité et perd l'Alsace et la Lorraine. Déjà appauvris par le siège, usés par leur résistance héroïque, les Parisiens supportent très mal les nouveaux impôts. Ils se sentent humiliés et trahis par le gouvernement, à majorité monarchiste. La décision de Thiers, chef du gouvernement, le 18 mars, de récupérer les canons de Paris, déclenche l'insurrection. La ville se soulève. Les militants républicains, socialistes et anarchistes forment la Commune et hissent le drapeau rouge. Durant un mois, les communards mettent en place une société nouvelle, conforme à leurs idéaux : école gratuite, laïque et obligatoire, outils de production gérés par les ouvriers, justice et loyers gratuits. La répression menée par Thiers est terrible et fait des milliers de morts : c'est la Semaine sanglante du 21 mai au 28 mai 1871. Louise Michel, communarde active, est déportée au bagne de Nouvelle-Calédonie, ses camarades fusillés.

Après 1871, la composition de la chambre des députés évolue, et une forte majorité de républicains remporte les élections législatives de 1876. Les nouvelles institutions mettent en place un régime parlementaire et démocratique : les pouvoirs sont séparés, les députés et les grands électeurs élus au suffrage universel masculin, le président désigné pour 7 ans par l'Assemblée.

Les républicains légifèrent en appliquant les grands principes de 1789 : liberté de réunion, liberté de la presse, liberté d'association. La séparation de l'Église et de l'État et la sécularisation de la société française deviennent définitives en 1905. Les symboles républicains choisis font référence à la période révolutionnaire : drapeau tricolore, bonnet phrygien de la Marianne, Marseillaise. Le 14 juillet devient jour de fête nationale.

L'instruction obligatoire fait de l'école, laïque et gratuite depuis les lois de 1881 et 1882, le lieu de diffusion privilégié des valeurs républicaines.

Durant les années 1880 et 1890, la République doit cependant faire face à des tensions, qui montrent qu'elle reste fragile. Le boulangisme, soutenu par les monarchistes et les bonapartistes, rencontre un fort succès populaire. Les anarchistes commettent plusieurs attentats, dont l'un coûte la vie au président Sadi Carnot. Enfin, l'affaire Dreyfus divise le pays en deux camps : d'un côté une gauche dreyfusarde qui défend les droits de l'homme, de l'autre une droite antidreyfusarde nationaliste et antisémite.

La République reste debout, mais l'affaire met en évidence une face bien sombre de la société.

NOTIONS CLÉS

Anticléricalisme : hostilité envers l'intervention de l'Église dans le domaine public.

Régime parlementaire : régime dans lequel les pouvoirs législatif et exécutif sont équilibrés. Le gouvernement est responsable devant le Parlement qui peut le dissoudre, et inversement.

Démocratie : régime politique dans lequel les pouvoirs sont séparés et dont le pouvoir législatif appartient au peuple par l'intermédiaire de ses représentants.

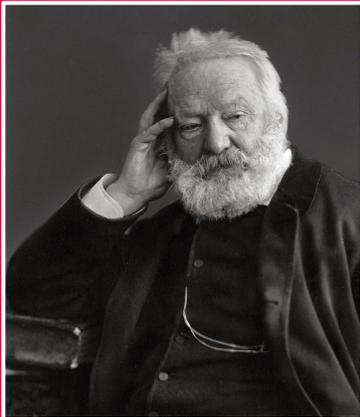
Laïcité : organisation de la société et de la vie politique, fondée sur la séparation entre l'État et l'Église.

PERSONNAGES CLÉS



Louise Michel (1830-1905)

Institutrice parisienne depuis 1856, Louise Michel est une militante d'extrême gauche, anarchiste, qui s'illustre par son rôle actif dans la Commune de Paris en 1871. Elle entretient une longue correspondance avec Victor Hugo. De retour en France après sa déportation, elle reste très active politiquement et fait même trois ans de prison.



Victor Hugo (1802-1885)

Poète, dramaturge, écrivain, romancier romantique français il est considéré comme l'un des plus importants écrivains de la langue française. Homme politique et intellectuel engagé, il sera maire puis député et tiendra un rôle idéologique majeur au XIX^{ème} siècle.

En 1848, après avoir été monarchiste durant la restauration et la monarchie de Juillet, Hugo, devenu fervent républicain, est élu député. Le coup d'État de Napoléon III le contraint à l'exil. Amnistié en 1859, il ne rentre en France qu'en 1870.



Alfred Dreyfus (1859-1935)

Alfred Dreyfus est un officier français, origine d'Alsace et de religion juive. Il est accusé de trahison au profit de l'Allemagne et condamné au bagne en 1895. Défendu par les dreyfusards à la tête desquels se trouve Émile Zola, il est gracié puis innocenté en 1906.



Georges Boulanger (1837-1891)

Après une carrière militaire, ce général républicain, familier de Clémenceau, est nommé ministre de la Guerre en 1886. Il n'a de cesse d'exprimer sa volonté de revanche contre l'Allemagne, ce qui le rend très populaire. Il gagne le soutien des monarchistes et des bonapartistes. La menace de coup d'État qu'il représente pousse le ministre de l'Intérieur à demander son arrestation. Il fuit en Belgique.

Il se suicide en 1891 sur la tombe de sa maîtresse, décédée de la tuberculose, dont il était éperdument épris.



FAIRE UN PLAN POUR RÉPONDRE À LA QUESTION PROBLÉMATISÉE

La complexité de l'analyse de documents réside dans la consigne qui ressemble fort à une question problématisée, d'où la tentation de répondre sous forme de développement construit, en déroulant les connaissances, et en laissant de côté le document.

Il faut garder à l'esprit que ce qui intéresse le correcteur est avant tout le **document**. Il veut vérifier, à travers votre réponse, que vous avez compris **l'intérêt du document** et que vous êtes capable **d'en faire une explication à l'aide de vos connaissances de cours**.

Répondre à la consigne nécessite un plan, exactement comme la question problématisée. Celui-ci est en général indiqué dans la consigne. Si ce n'est pas le cas, vous devez essayer de dégager différents thèmes, deux ou trois au maximum, qui vous serviront à construire vos parties.



Imaginons qu'il vous faille répondre à la consigne suivante :

En analysant les documents, vous montrerez comment le régime républicain se met en place et s'enracine en France sous la III^{ème} République à travers des pratiques politiques et des symboles.

L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail mais nécessite, pour être menée, la mobilisation de vos connaissances.

Document 1. Discours de Léon Gambetta prononcé à Paris le 9 octobre 1877

« Aujourd'hui, citoyens, si le suffrage universel se déjugerait, c'en serait fait, croyez-le bien, de l'ordre en France, car l'ordre vrai – cet ordre profond et durable que j'ai appelé l'ordre républicain – ne peut en effet exister, être protégé, défendu, assuré, qu'au nom de la majorité qui s'exprime par le suffrage universel [...]. Messieurs, il n'est pas nécessaire, heureusement, de défendre le suffrage universel, devant le parti républicain qui en a fait son principe, devant cette grande démocratie dont tous les jours l'Europe admire et constate la sagesse et la prévoyance [...]. Aussi bien je ne présente pas la défense du suffrage universel pour les républicains, pour les démocrates purs ; je parle pour ceux qui, parmi les conservateurs, ont quelque souci de la modération pratiquée avec persévérance dans la vie publique. Je leur dis, à ceux-là : comment ne voyez-vous pas qu'avec le suffrage universel, si on le laisse librement fonctionner, si on respecte, quand il s'est prononcé, son indépendance et l'autorité de ses décisions - comment ne voyez-vous pas, dis-je, que vous avez là un moyen de terminer pacifiquement tous les conflits, de dénouer toutes les crises, et que si le suffrage universel fonctionne dans la plénitude de sa souveraineté, il n'y a plus de révolution possible, parce qu'il n'y a plus de révolution à tenter, plus de coup d'État à redouter quand la France a parlé ? [...]

C'est que, pour notre société, arrachée pour toujours – entendez-le bien – au sol de l'ancien régime, pour notre société passionnément égalitaire et démocratique, pour notre société qu'on ne fera pas renoncer aux conquêtes de 1789, sanctionnées par la Révolution française, il n'y a pas véritablement, il ne peut plus y avoir

de stabilité, d'ordre, de prospérité, de légalité, de pouvoir fort et respecté, de lois majestueusement établies, en dehors de ce suffrage universel dont quelques esprits timides ont l'horreur et la terreur, et, sans pouvoir y réussir, cherchent à restreindre l'efficacité souveraine et la force toute-puissante. Ceux qui raisonnent et agissent ainsi sont des conservateurs aveugles ; mais je les adjure¹ de réfléchir ; [...] je leur demande si le spectacle de ce peuple, calme, tranquille, qui n'attend avec cette patience admirable que parce qu'il sait qu'il y a une échéance fixe pour l'exercice de sa souveraineté, n'est pas la preuve la plus éclatante, la démonstration la plus irréfutable² que les crises, même les plus violentes, peuvent se dénouer honorablement, pacifiquement, tranquillement, à la condition de maintenir la souveraineté et l'autorité du suffrage universel.[...]

C'est grâce au fonctionnement du suffrage universel, qui permet aux plus humbles, aux plus modestes dans la famille française, de se pénétrer des questions, de s'en enquérir, de les discuter, de devenir véritablement une partie prenante, une partie solidaire dans la société moderne ; [...] C'est le suffrage universel qui réunit et qui groupe les forces du peuple tout entier, sans distinction de classes ni de nuances dans les opinions.

Source : cité dans Vincent Duclert, La République imaginée 1870-1914, Histoire de France, Paris, Belin, p. 150-151, 2010.

1 : implore, supplie

2 : irréfutable, indiscutable

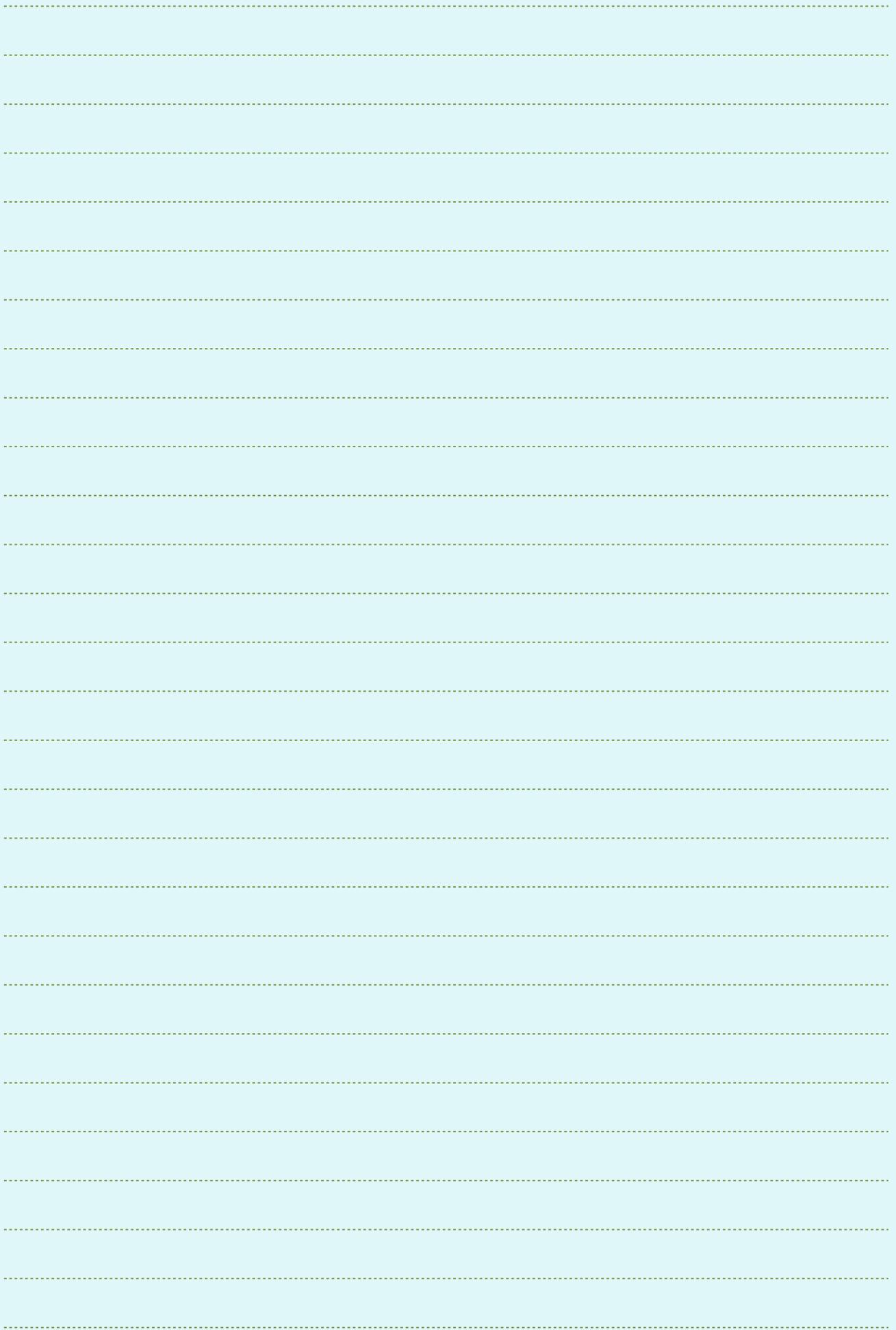
Document 2. Première fête nationale du 14 juillet (1880), à Paris - Lithographie

La République triomphante préside à la grande fête nationale du 14 juillet 1880.



Le plan, en deux parties, est contenu dans la consigne :

1. « Comment le régime républicain se met en place et s'enracine en France sous la IIIe République à travers des pratiques politiques »
2. « Comment le régime républicain se met en place et s'enracine en France sous la IIIe République à travers des symboles ».



CORRECTION

1. Le plan comporte deux parties :

- 1/Montrez comment Louise Michel incarne les combats de la Commune pour une République sociale.
- 2/Montrez comment Louise Michel incarne les combats de la Commune pour une République anticléricale.

2. Les pratiques politiques appliquées progressivement sous la IIIe République correspondent aux principes énoncés par Gambetta dans son discours. Par celui-ci, il essaye de convaincre les conservateurs - encore présents à l'Assemblée même s'ils ont perdu de nombreux sièges - des bienfaits de la démocratie : « je parle pour ceux qui, parmi les conservateurs, ont quelque souci ».

Les nouvelles institutions mettent en place un régime parlementaire, dans lequel les pouvoirs sont séparés, et donnent le pouvoir législatif au peuple. Il s'agit donc bien d'un système démocratique (« cette grande démocratie »). Elles prévoient l'élection de la chambre des députés et des grands électeurs au suffrage universel masculin. La souveraineté revient à la nation, comme le souligne Gambetta : « la majorité qui s'exprime par le suffrage universel ». Ce mode de scrutin permet à chacun « sans distinction de classe ni de nuances dans les opinions » de participer à la vie politique, s'opposant en cela au suffrage censitaire, souvent pratiqué par les gouvernements précédents, qui n'accordaient ce droit qu'aux plus riches.

Gambetta envisage le suffrage universel comme le moyen de mettre fin aux troubles révolutionnaires et aux dérives autoritaires : « il n'y a plus de révolution à tenter, plus de coup d'État à redouter quand la France a parlé ». On se souvient que la France a en effet vécu trois révolutions et deux coups d'État au cours du siècle précédent.

Les « conquêtes de 1789 » - rappelées également dans le document 2 par le choix de la date de la fête nationale et la représentation de la Bastille - deviennent les bases de la République grâce aux lois votées dans les années 1880 : liberté de la presse et de réunion (1881), droit de se syndiquer (1884), liberté d'association (1901).



Vous pouvez maintenant
faire et envoyer le **devoir n°1**

